N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/NM/2010

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Gestion de 2 bus don du Président de la République.**

1. **SYNTHESE**

Le Ministre de l’Enseignement supérieur et Universitaire a saisi en copie le Président de la République, de la lettre adressée au Gouverneur de la province du Nord Kivu, relativement à l’objet en marge.

Il déplore la mauvaise gestion de 2 bus mis à la disposition des étudiants de la ville de Goma, par le Président de la République, pour leur faciliter la mobilité.

Ces bus sont mis en location par des Comités des Etudiants douteux aux opérateurs économiques qui les utilisent à travers la Province et donc répondent à des objectifs qui ne sont pas ceux leur assignés à la livraison.

Il évoque le principe de la tolérance zéro qui doit s’appliquer avec rigueur dans l’Enseignement Supérieur et Universitaire aussi.

Il propose, pour l’efficacité, que la gestion de ces bus soit confiée à l’Université de Goma et à l’Institut Supérieur de Commerce de Goma. Ces deux institutions sont les plus importantes de la Ville en terme d’effectifs et la gestion par les Comités des Etudiants bien identifiés fera gage de bonne gestion, car facile de demander des comptes.

Il compte sur l’implication personnelle du Gouverneur pour le règlement de ce problème qui n’a que trop duré.

1. **AVIS ET CONSIDERATIONS**

La mauvaise gestion de ces biens particulièrement sensibles parce que don du Président de la République, rentre dans la calamiteuse gestion générale de nos Institutions d’Enseignement supérieur et Universitaire qu’il faudra à tout prix assainir.

Le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles estime que la démarche du Ministre de l’ESU est bonne. Il propose que dans l’accusé de réception qu’il soit demandé au Ministre d’adresser un rapport sur la gestion de ces 2 bus chaque année académique. Il est normal et important que le donateur puisse avoir un suivi sur l’exploitation de ces véhicules alloués pour des objectifs clairs.

En annexe, projet d’accusé de réception avec copie au Gouverneur de la Province du Nord Kivu.

Haute considération.

**Léonard MASU-GA - RUGAMIKA**

Min. : Cons. Faustin NSAKA LUMPUNGU

Saisie  : Mlle Nicole MANOKA

**Visa  : DIRCABA I**

**PROJET**

*N/Réf. : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/NM/2010*

***Transmis copie pour information à :***

*- Madame le Directeur de Cabinet*

*Adjoint du Chef de l’Etat.*

*- Monsieur le Directeur de Cabinet*

*Adjoint du Chef de l’Etat.*

*- Monsieur MANDZA ANDIA*

*P.P.R.D.*

*(Tous) à Kinshasa-Gombe*

--------------------------------------------------------

***A Monsieur le Ministre de***

***l’Enseignement Supérieur***

***et Universitaire.***

***à Kinshasa/ Gombe***

***Concerne : Gestion de 2 bus don du Président de la République.***

***Accusé de réception***

*Monsieur le Ministre,*

*Votre lettre en ampliation référencée : 764/MINESU/CAB.MIN/MML/PK/2010, du 22 mai 2010, adressée au Gouverneur de la Province du Nord Kivu, m’est bien parvenue et je vous en remercie.*

*Il est important de tout mettre en œuvre pour protéger les biens publics et surtout assainir la gestion de nos institutions de l’Enseignement Supérieur et Universitaire.*

*Le Gouverneur de la Province du Nord Kivu qui me lit en copie prendra des dispositions nécessaires pour que ces 2 bus soient utiles à la mobilité des étudiants de la Ville de Goma.*

*Je vous saurais gré de bien vouloir désormais me transmettre un rapport annuel sur la gestion de ces bus mis à la disposition des étudiants dans les établissements de l’Enseignement Supérieur et Universitaire afin de me permettre de tenir informé le Président de la République.*

*Veuillez agréer,* ***Messieurs le Ministre****, l’expression de toute ma considération.*

***Gustave BEYA SIKU***